



**COMMUNE DE BAGNOLS**

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 juin 2021**

- Président de séance : Jean-François FADY, maire
- Secrétaire de séance élue : Marine FLORIMOND
- Membres présents à la séance : 11 ; absents excusés : 3 ; absent : 1

**DELIBERATION**

**Délibération 20210610-01 - Vote du taux d'imposition suite erreur lors du vote précédent**

- Taxe foncière (bâti) 2021 : 28,22 % = 28,08% (taux de référence) + 0,5% par rapport à 2020
- Taxe foncière (non-bâti) 2021 : 26,02 % (+0,5% par rapport à 2020)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération 20210610-02 - Décision modificative n°1 : intégration du résultat CCAS dans le BP 2021 et virements de crédits**

Intégration du déficit de clôture du CCAS : la part reportée de fonctionnement (002) est réduite soit 197 944,53 € - 1836,34 € = 196 108,19 €

Virements de crédits :

<b>Investissement</b>	
Dépenses	
2031 Frais d'étude	+ 30 000 €
3354 Etudes et prestations de services	-30 000 €
2051 Cessions et droits similaires	+ 500 €
2181 Installations générales	-500 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération 20210610-03 - Mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence et externalisation au CDG de la procédure de signalement et d'accompagnement**

Obligation d'instaurer un dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes (au sein des collectifs de travail). Le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (cdg69) propose aux collectivités une nouvelle prestation pour la mise en œuvre de ce dispositif obligatoire via un prestataire externe.

Le conseil municipal décide d'approuver la convention d'adhésion avec le cdg69 et d'approuver le paiement annuel au cdg69 d'une somme de 100 euros relative aux frais de gestion et au pilotage du contrat et calculée compte tenu de ses effectifs qui comptent 8 agents

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération 20210610-04 - Convention avec l'association « Les Amis de la Bibliothèque Communale »**

La bibliothèque municipale a été créée par délibération le 4 octobre 1990. Sa gestion a été placée sous la responsabilité de bénévoles réunis en association mais aucune convention de partenariat n'a été signée. La commune se charge de l'entretien du local et il est prévu un budget annuel pour fournitures. Un budget de 1,6 € par habitant est octroyé pour l'achat de livres et le renouvellement des abonnements. Considérant qu'il convient de formaliser la mission confiée à l'association « les Amis de la Bibliothèque Communale » en élaborant une convention, il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet de convention et d'autoriser M. le Maire à signer la convention.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération N°20210610-05 - Définition des modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n° 1 du PLU, projet du Plan 3**

Considérant que le PLU doit être modifié pour faire évoluer l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de la zone UB du Plan et que cette modification peut être mise en œuvre sous la forme simplifiée ; considérant que Monsieur le maire de Bagnols prend l'initiative de la modification simplifiée du PLU, en vertu de l'article L.153-45 du code de l'urbanisme ; considérant qu'il y a lieu de préciser les modalités de mise à disposition du projet conformément à l'article L.153-47 du code de l'urbanisme ; le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide de fixer les modalités de mise à disposition du public comme suit :

- Mise à disposition du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> octobre 2021 inclus, du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Bagnols et d'un registre permettant au public de faire ses observations en Mairie de Bagnols, 90 place de la mairie 69620 Bagnols, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Affichage en mairie de Bagnols d'un avis au public précisant l'objet, le lieu, jours et heures auxquels le public peut venir faire ses observations,

- Publication de cet avis dans un journal diffusé dans le département et sur le site internet de la Commune : [www.bagnols.net](http://www.bagnols.net) ainsi que dans la lettre infos électronique municipale Et précise que la délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Projet de Convention avec la SPA :** La commune a la possibilité de signer une convention de fourrière avec la SPA de Brignais pour le ramassage des animaux errants. Attente d'informations de la SPA de Brignais, notamment la contribution demandée par habitant et les prestations exactes.

#### COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION ou ARRÊTÉ

- Arrêtés municipaux pris depuis le 29 avril 2021, y compris les arrêtés d'urbanisme
- Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal depuis le 29 avril 2021.

#### INFORMATIONS DES COMMISSIONS

**Jean-François FADY :** Point sur les élections départementales et régionales ; Retour sur consultation du public pour le carrefour du Plan ; Ouverture d'un centre de vaccination communautaire le 9 juin, à Chazay ; Information sur la gestion des déchetteries communautaires ; Présentation du remplacement du système téléphonique de la mairie.

**Laurent GAY :** Rue de la Pompe presque terminée, il manque le marquage au sol. L'épareuse a été passée sur les bas-côtés. L'appartement T2 de la Cure a été reloué. Une personne viendra remplacer les agents techniques communaux lors de leurs congés d'été. Coupe de foin du Plan attribuée à Sylvain Grillet. Route départementale D19 : problématiques de vitesse et de sécurité. Arrachage de la haie entre la route des Communaux et la ZA des Bruyères sans demande préalable pour les travaux effectués sur les parcelles appartenant à la CCBPD. La commune demande une subvention à la CCBPD pour la plantation d'une haie champêtre aux alentours du city stade. Projet : fleurissement entrée du village par la rue de la Pompe.

**Audrey BARON-GUTTY :** Proposition de nouveaux horaires d'ouverture de la mairie et de permanences téléphoniques à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ; Lancement de la préparation du bulletin municipal 2022 ; Rappel sur l'objet de la lettre infos municipale : elle relaie des informations institutionnelles et associatives. Appel d'offres pour l'accord-cadre relatif aux travaux de l'Eglise en ligne sur la plateforme Klekoon. Cimetière : travaux prévus en août/septembre.

**Thierry TRONCY :** Projet mairie/poste : un cabinet d'architecture d'intérieur a été retenu pour l'étude. Nécessité de la mise en place d'une convention entre le bar et la mairie (terrasse). La table d'orientation est arrivée, mise en place imminente. L'inauguration est prévue en octobre. Un groupe de travail est constitué pour le recensement et l'actualisation de la signalétique.

**Anne LEROUX :** Conseil d'école le 15 juin 2021. Formation Sauveteurs Secouristes au Travail de trois agents (Fanny Violle, Céline Ducreux, Sarah Renaud) ; formation en Juin de l'ATSEM sur le thème « communication avec les enfants ». Spectacle offert par le Sou des écoles aux enfants de l'école le 25 juin 2021 à la salle des Deux Joseph. Présentation projet arrêté règlement périscolaire. Questionnaire de satisfaction sur la cantine bientôt adressé aux parents et aux enfants de l'école. Formalisation des dossiers de demande de subvention des associations. Convention en cours pour occupation des salles communales par les associations. Projet avec l'association « Demain Ici et Maintenant » pour des actions en faveur de la préservation de la Biodiversité.

#### QUESTIONS DIVERSES

- Événement Géopark organisé le 19 juin à Bagnols 9h par l'association Mémoires et Patrimoine
- Fermeture de la RD338 du 7 au 13 juillet entre le carrefour de la D19 et celui de la D39 pour réfection de la chaussée
- Date du prochain Conseil Municipal : 22 juillet 2021

La secrétaire de séance,

Marine FLORIMOND



Le Maire,



Jean-François FADY